

Excellente année 2018 !



L'UNSA Attachés et encadrement supérieur vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018 ainsi qu'à votre famille et vos proches. Sur le plan professionnel, vos conditions de travail et vos perspectives de carrière restent au centre de nos préoccupations.

2018 sera un moment important pour l'ensemble des agents des trois fonctions publiques car c'est l'année des élections professionnelles.

C'est avec vous et vous seuls que nous pourrons exprimer notre degré d'insatisfaction vis-à-vis de nos conditions d'emploi et de travail même si la Maire de Paris « *souhaite continuer de mener une politique de ressources humaines* » qu'elle juge « *progressiste et protectrice - avec une attention particulière portée à l'amélioration des conditions de travail ** ».

La politique de la chaise vide est dangereuse

Voter affirmera votre volonté : les décisions municipales ne doivent pas être prises unilatéralement sans être discutées en amont avec les organisations syndicales.

Rappelons qu'en vertu de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires « *Les syndicats de fonctionnaires ont également qualité ... pour débattre avec les autorités chargées de la gestion, aux différents niveaux, des questions relatives aux conditions et à l'organisation du travail* ».

Les insatisfactions que vous nous remontez montrent bien que vous ne partagez pas forcément la même vision que la Maire.

Depuis le début de cette mandature, peut-on estimer que les mesures suivantes constituent de réelles avancées ?

Pour rappel :

* Suppression de la journée des mères de famille

* Révision à la baisse des jours de récupération en contradiction avec la très grande disponibilité attendue des cadres

* Un régime indemnitaire en baisse, ainsi que l'indiquent les communications de la Ville : « *la campagne de primes 2017 a donné lieu à une revalorisation de 2 % des attributions pour les agents de catégorie A et de 2,5 % pour les agents de catégorie B et C, soit des taux de revalorisation inférieurs à ceux de l'an passé.*

Pour ces raisons, le montant moyen des soldes de fin d'année 2017 sera inférieur à celui de l'an dernier. »

* Avancement à la durée maxi des échelons (suppression de l'avancement accéléré)

* Suppression progressive de [l'indemnité compensatrice de la CSG](#)

* Réduction des prestations AGOSPAP

* Augmentation du droit d'entrée ASPP et à moyen terme calcul de ce droit intégrant le régime indemnitaire

* Un plan de formation encadré et limité en crédits, donc en possibilités et choix

Cette liste peut s'allonger si vous ne vous mobilisez pas !

Pour les fonctionnaires parisiens, c'est la double peine : ils subissent aussi la politique du gouvernement en défaveur des fonctionnaires (gel du point d'indice ...)

Cette non-reconnaissance du « *service public d'excellence que vous incarnez** » engendre :

* Démotivation

* Absentéisme

* Sentiment de manque de considération

Ce phénomène va s'amplifier.

Et pourtant ce sont les « femmes et les hommes » qui font le service public, et qui entretiennent les relations avec les usagers et l'électorat.

Doit-on sacrifier les ressources humaines au profit d'autres choix politiques plus électoralistes ?

Comment va se traduire l'intégration des 2 000 agents de la Préfecture de police sur la masse salariale ?

Rendez-vous aux urnes le 6 décembre 2018, votre avenir vous appartient.



Ne soyez pas résigné, réagissez ! Nous comptons sur vous.

*extrait de la lettre du 15 décembre 2017 de la Maire de Paris